

LUNDI 30 NOVEMBRE 2015
UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

*L'animal,
nouvelle aide
à la réinsertion*



© Marielle Gros / PECA Formation

Deux jeunes participent à une activité de médiation canine dans un Lieu de Vie et d'Accueil (LVA)

Depuis le lancement de ses appels à projets (2003), la Fondation Adrienne et Pierre Sommer encourage les initiatives qui associent l'animal familier ou domestique à une pratique sociale, thérapeutique ou éducative.

Ainsi dans le domaine éducatif et social, elle a toujours accompagné les Lieux de Vie et d'Accueil (LVA), les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) ou autres structures qui ont la charge de jeunes (enfants, adolescents ou jeunes adultes) placés, suite à la décision de juges, par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) ou l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

De plus, depuis 2010, la Fondation est très fortement sollicitée pour accompagner le milieu carcéral dans le cadre du milieu ouvert, de peines d'emprisonnement courtes

(maisons d'arrêt) ou longues (maisons centrales). Ainsi, 10% des prisons mettent en place des actions de médiation animale et bénéficient de subventions de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer (médiation canine, médiation équine, ménageries installées...).

En tant que mécène principal de ces actions, la Fondation finance également plusieurs études et recherches sur ces thématiques.

Elle a souhaité organiser une journée de sensibilisation et de témoignages consacrée à la prise en charge des personnes sous-main de justice, prioritairement à destination des professionnels de la justice, des secteurs sociaux et sanitaires.



FONDATION A ET P SOMMER

sous l'égide de la Fondation de France

Avec l'animal, vers la vie
www.fondation-apsommer.org

LUNDI 30 NOVEMBRE 2015
UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

*L'animal,
nouvelle aide
à la réinsertion*

PROGRAMME

08h30 à 9h00 ACCUEIL

09h00 à 09h30 OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Guy Courtois,
Président de la Fondation Adrienne et Pierre SOMMER,
Représentant(e) du Ministère de la Justice. (sous réserve)

PANORAMA ET RECHERCHES

9h30 à 10h30

**APPROCHE PHILOSOPHIQUE ET
SOCIOLOGIQUE SUR LA PRISE EN CHARGE
DES PERSONNES SOUS-MAIN DE JUSTICE**

- « Ce que l'animal vient faire ici... une douceur inhumaine »
Sandrine Willems, *philosophe, psychologue clinicienne.*
Enseignante du DU en anthropozoologie Université Paris XIII.
- **Liens entre maltraitance animale et violence domestique :**
– Bénédicte de Villers, *philosophe, anthropologue,*
chargée de recherches et de projets à l'Hôpital neuro-
psychiatrique Saint-Martin, Namur, assistante à
la Faculté des Sciences Sociales, Liège - Belgique
– Marie-José Enders-Slegers, *professeur en Anthro-*
zoologie à la Faculté de Psychologie : Open University
à Heerlen - Pays-Bas

10h30 à 10h45

Échanges, questions

10h45 à 11h00

Pause

11h00 à 12h00

**ÉTAT DES LIEUX DES PRATIQUES
DE MÉDIATION ANIMALE EN LIEN AVEC LA JUSTICE**

- **Analyse et prospective de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer :**
Boris Albrecht, *directeur de la Fondation, Paris*
- **Étude du dispositif des Lieux de Vie et d'Accueil avec une activité de médiation animale :**
Thierry Boissin, *psychologue, Martigues*
- **Étude du dispositif de médiation équine à la maison centrale d'Arles :** Jessie Ansoerge-Jeunier, *psychologue clinicienne, docteur en psychopathologie, Toulouse*
- **L'expérience italienne (Padoue). Thérapie des détenus sous addiction : méthodologie et apport de la médiation canine :**
Luca Farina, *directeur du Centre National de Référence pour les programmes associant les animaux, établi par le Ministère de la Santé*

12h00 à 12h20

Échanges, questions

12h20 à 14h00

Déjeuner libre



FONDATION A ET P SOMMER

sous l'égide de la Fondation de France

Avec l'animal, vers la vie
www.fondation-apsommer.org

MISE EN PLACE ET PÉRENNITÉ D'UN PROJET

14h00 à 14h30

DE L'IDÉE A LA RÉALISATION D'UN PROJET

- **Mise en place d'un dispositif de médiation équine en centre éducatif fermé (CEF)**
David Dutreuve, *moniteur éducateur au CEF de Sinard*
- **Dispositifs de médiation équine et canine en centre de détention (CD) :** Catherine Mercier, *psychologue au CD pour femmes de Rennes*

14h30 à 15h15

INFORMATION ET FORMATION DES PROFESSIONNELS ET DES BÉNÉFICIAIRES

- **Sensibilisation et formation à de nouvelles pratiques de médiation :** Philippe Pottier, *directeur de l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire (ENAP) - Agen*
- **L'impact de la médiation animale sur la dynamique relationnelle des personnes incarcérées :**
Christopher Valente, *doctorant en psychologie, Université de Rennes, chercheur à l'ENAP, Agen*
- **Des détenus formés à la médiation animale pour intervenir en maisons de retraite :**
Martine Pizzetta, *co-fondatrice, Présidente de l'association Présence animale, Chambéry*

15h15 à 15h30

Échanges, questions

15h30 à 16h15

FINANCEMENT ET PÉRENNITÉ

- **Quand l'administration s'implique dans les actions de terrains :** Direction de l'Administration Pénitentiaire. Paris (sous réserve)
- **Quand une direction Interrégionale favorise la pérennité des programmes :** Yves Le Chevallier, *directeur Interrégional des Services Pénitentiaires à Rennes*
- **Pourquoi un programme prisons à la Fondation de France ?**
Dominique Lemaître, *directrice du mécénat à la Fondation de France, Paris*

16h15 à 17h15

**L'IMPACT DE LA MÉDIATION ANIMALE AUPRÈS
DES PROFESSIONNELS ET USAGERS DE LA JUSTICE**

- **Perception d'une pratique de médiation animale par un juge ; quelle implication ? :** Alain Bisiach, *Juge d'Application des Peines, ex vice-président en charge de l'application des peines au Tribunal de Grande Instance de Tarascon-Arles*
- **Expériences en centre de détention :**
Yves Bidet, *directeur du centre pénitentiaire pour femmes de Rennes*
- **« Des Camargues et des hommes » : un échange gagnant-gagnant :** Brouke Cherifi, *surveillant, moniteur de sport à la maison centrale d'Arles*
- **Les programmes de médiation animale : une aide à la réinsertion et à l'accompagnement :**
Laurent Ludowicz, *directeur-adjoint de Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), Paris*

17h15 à 17h30

Échanges, questions

17h30 à 17h45

REGARD SUR LA JOURNÉE

Michèle Cros, *anthropologue, professeur à l'Université Lyon 2*

Animateur de la journée : Jacques Draussin, *journaliste*

LUNDI 30 NOVEMBRE 2015
UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

*L'animal,
nouvelle aide
à la réinsertion*

INFORMATIONS PRATIQUES

LUNDI 30 NOVEMBRE 2015
UNIVERSITÉ LUMIÈRE
LYON 2

Colloque gratuit avec inscription obligatoire.
Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur notre site.

Un chèque de caution de 30€* est demandé
(professionnel ou personnel)

à l'ordre de **Centre A et P Sommer** à envoyer à :

Fondation A et P Sommer

Colloque justice et médiation animale

20 bis, rue de La Boétie 75 008 Paris

* *Ce chèque vous sera restitué le jour du colloque mais
il sera encaissé au cas où vous ne vous présenteriez pas.*

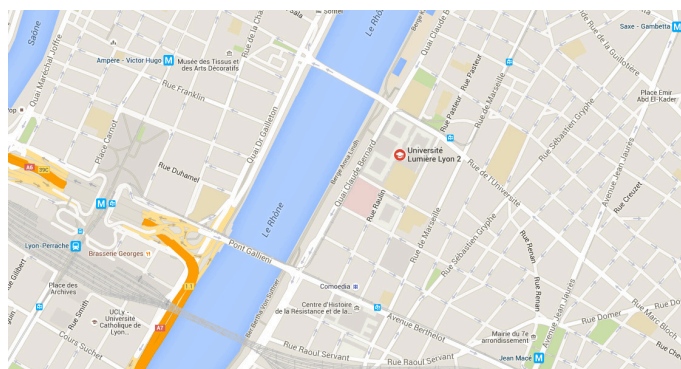
Une attestation de présence sera remise à
chaque participant le jour du colloque.

ATTENTION : compte-tenu du nombre limité de places,
les inscriptions se feront dans l'ordre de leur arrivée et
seront validées à la réception du chèque de caution
(e-mail de confirmation).

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2
18 quai Claude Bernard
69 365 Lyon CEDEX 07

Arrêt Tramway : Quai Claude Bernard -
(ligne 1 IUT Feysine – Debourg)

Contact : contact@apsommer.org



FONDATION A ET P SOMMER

sous l'égide de la Fondation de France

Avec l'animal, vers la vie

www.fondation-apsommer.org

LUNDI 30 NOVEMBRE 2015 / UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON

BULLETIN D'INSCRIPTION

ATTENTION : compte-tenu du nombre limité de places, les inscriptions se feront dans l'ordre de leur arrivée et seront validées à la réception du chèque de caution (par un e-mail de confirmation). Date limite d'inscription : 15 novembre 2015

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. : Mobile :

Nom de la structure :

Site internet :

E-MAIL (écrire en capitales, SVP) :

indispensable pour recevoir une confirmation d'inscription

Adresse personnelle

Adresse professionnelle

VOTRE MILIEU PROFESSIONNEL :
 Education Justice Santé Social Autres (précisez)
VOUS TRAVAILLEZ AVEC :
 Enfants Adolescents Adultes Tous
*L'animal, nouvelle aide à la réinsertion***VOUS MENEZ OU PARTICIPEZ ACTUELLEMENT À UN PROJET DE MEDIATION ANIMALE ?**

Si oui, à quel titre ?

Merci de le décrire ici en trois lignes :

.....

.....

.....

Quelle thématique vous intéresse le plus dans le programme ?

.....

Bulletin à nous retourner accompagné d'un **chèque de caution de 30€** *
(professionnel ou personnel) à l'ordre de Centre A et P Sommer à envoyer à :

Fondation A ET P Sommer,
COLLOQUE **Justice et médiation animale**
20 bis, rue de La Boétie
75008 Paris
www.fondation-apsommer.org

**Ce chèque vous sera restitué le jour
du colloque mais il sera encaissé au cas
où vous ne vous présenteriez pas.*

**FONDATION A ET P SOMMER**

sous l'égide de la Fondation de France

Avec l'animal, vers la vie